https://www.cdcla.fr/cadastre-solaire/

Cadastre solaire

Le **cadastre solaire** est **outil gratuit, sans inscription et anonyme**, qui vous permet de mesurer le potentiel solaire de votre toiture. En quelques minutes, estimez le bilan économique d'une installation solaire chez vous.

Pour cela, il suffit de vous suffit de vous rendre sur le site du cadastre solaire de la CDCLA et de renseigner votre adresse postale. Vous pourrez alors :

- visualiser en ligne votre logement et la répartition du potentiel de votre toiture,
- estimer la production d'électricité possible,
- choisir entre un panneau solaire photovoltaïque (pour produire de l'électricité) ou un panneau solaire thermique (pour produire de la chaleur).
- découvrir une estimation de rentabilité,
- télécharger un rapport PDF.

Voici une vidéo pour tout comprendre sur le fonctionnement du cadastre solaire :

Renseignez-vous

La pose de panneaux est soumise à autorisation de travaux dans votre mairie (déclaration préalable pour un bâtiment existant / permis de construire pour un bâtiment neuf). Assurez-vous également que votre assurance habitat couvre l'installation solaire.

Enfin, pensez à réaliser au moins trois devis pour comparer les offres avant de vous lancer.

On vous accompagne

Vous pouvez contacter **Soliha** (espace conseil France Rénov) au **02 32 39 84 00** pour bénéficier de conseils gratuits et neutres.

Contact

Communauté de communes Lyons Andelle

ZA La Vente Cartier - 15 rue Martin Liesse - BP 20 - 27380 Charleval
02 32 49 61 27 Contacter par mail

Ceci pourrait également vous intéresser

- Cadastre solaire de la Communauté de communes Lyons Andelle